

## **Espaces verts**

[Commune de Retiers](#)

### **> La gestion différenciée**

La Commune est engagée sur certains espaces verts vers une gestion plus responsable : la gestion différenciée.

#### **En quoi cela consiste-t-il?**

Il s'agit d'adapter le traitement de certains espaces en fonction de leurs lieux et de leur rapport avec la population : usage, fréquentation...

C'est une démarche nationale dans laquelle s'inscrivent de nombreuses communes.

A ce jour, 7 zones sont concernées sur Retiers. Elles feront l'objet d'une à deux tontes annuelles avec néanmoins une tonte régulière des abords et passages de circulation.

#### **Pourquoi ce dispositif?**

Pour une gestion responsable de l'environnement avec pour objectifs :

- D'améliorer la biodiversité
- D'optimiser l'utilisation de moyens humains et matériels dédiés à l'entretien de ces espaces.